

ENQUETE PUBLIQUE

Modification de voirie

rue d'En-Bas à 7322 Ville-Pommeroeul

Le Collège communal de Bernissart fait savoir qu'une demande de modification du sentier numéro 18 a été introduite par Monsieur Jean-François MEUNIER pour Madame et Monsieur BATTARD, à la rue d'En-Bas, sur des terrains cadastrés Bernissart 4ème division, section A n° 235L – 235F – 235H - 269D à 7322 Ville-Pommeroeul.

Localisation du projet : rue d'En-Bas, sur des terrains cadastrés Bernissart 4ème division, section A n° 235L – 235F – 235H - 269D à 7322 Ville-Pommeroeul.

Objet de l'enquête : Article 12 du décret du 6 février 2014 relatif à la voirie communale.

Sur rendez-vous, la demande peut être consultée pendant une période 30 jours, du **18/03/2024** au **17/04/2024** à l'adresse suivante : Service des Travaux de la Commune, rue du Fraity n° 76 à 7320 Bernissart :

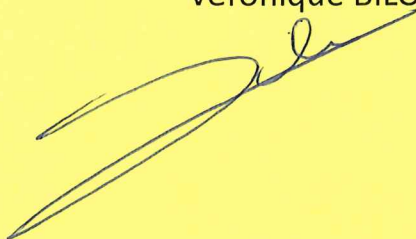
- les jours ouvrables de 8h15 à 11h45 et de 12h45 à 16h15 ;
- le **03/04/2024** jusqu'à 20 heures.

Pour les consultations jusqu'à 20 heures, rendez-vous doit être pris au plus tard 24 heures à l'avance auprès de Me. Marie-Eve NINANE - 069/59.00.20 - marie-eve.ninane@bernissart.be

Les personnes qui auraient des observations à formuler au sujet de cette demande sont invitées à les adresser, par écrit, au Collège communal avant le 17/04/2024 ou à les signifier lors de la clôture de l'enquête publique qui aura lieu le-dit jour, à 15 heures au Service des Travaux de la Commune, rue du Fraity n° 76 à 7320 Bernissart. L'autorité compétente pour prendre la décision sur la demande faisant l'objet de la présente enquête publique est le Conseil communal.

Fait à Bernissart, le *14/03/24*

La Directrice générale,
Véronique BILOUET



PAR LE COLLEGE :



Le Bourgmestre,
Roger VANDERSTRAETEN

